

La Fédération française du bâtiment (FFB) propose un service mutualisé de traitement des déchets de chantier

Faites enlever et traiter vos **déchets** à bas prix

Après chaque chantier vient le temps de celui du traitement des déchets. Une corvée à laquelle aucune entreprise de travaux ne peut échapper. La loi est stricte en la matière. Afin de faciliter cette incontournable étape, l'association régionale pour le traitement et l'élimination des déchets de chantier en Ile-de-France (Arted) a mis en place depuis quelques mois un service de collecte des déchets très intéressant pour l'entrepreneur. En effet, les tarifs proposés sont attractifs car des économies peuvent être réalisées au moment de la collecte du camion qui fait sa tournée sur l'ensemble des sites le même jour. Autrement dit, les coûts de transports des déchets sont réduits car ils sont mutualisés.

LE CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

LE PLUS PROCHE EN QUELQUES CLICS

Concrètement, l'entrepreneur qui veut se débarrasser de ses déchets doit se connecter au site Internet Dechets-chantier.ffbatiment.fr. S'il souhaite porter lui-même ses déchets à la déchetterie, le site lui permettra de trouver en quelques clics le site de traitement le plus proche. Il en existe 65 dans le département de l'Essonne. En revanche, s'il souhaite opter pour une levée à domicile ou sur chantier de ses déchets, il trouvera en ligne une commande d'enlèvement. Il y indiquera le type



Gravats, solvants, peintures, acides, équipements électriques ou électroniques, tous les types de déchets sont enlevés puis traités via le site Dechets-chantier.ffbatiment.fr.

de déchets, la quantité, le jour d'enlèvement souhaité... De son côté, l'entrepreneur n'a plus qu'à ranger ses déchets sur palettes. Au départ, seuls les déchets de peinture étaient collectés par ce service. Il a finalement été

élargi à toutes sortes de déchets (huiles usagées, acides, solvants, équipements électriques ou électroniques, piles...) Les tarifs sont calculés au poids. Par exemple, dans le cas de pots de peinture usagés, bien penser à les

La bourse des déchets

Bien pratique, le site Bourse-des-dechets.fr permet aux professionnels du bâtiment, mais pas seulement, de valoriser leurs déchets en les échangeant contre d'autres. Ce service est gratuit. Il suffit de s'inscrire en ligne. Ensuite, tout a été conçu pour faciliter la démarche : l'internaute choisit le type de déchets à céder, la quantité... Il est même possible de passer une annonce de recherche de déchets en vue de leur recyclage.

• www.bourse-des-dechets.fr

refermer car, en cas de pluie, ils se rempliraient d'eau, et verraient ainsi leur poids augmenter de manière sensible, et donc leur coût d'enlèvement flamber. Compter minimum 18 euros par palette enlevée, auxquels il faut ajouter 0,30 euro/kg pour le traitement des déchets. Le collecteur se charge de toute la partie administrative. A titre de comparaison, l'entrepreneur qui porte lui-même ses déchets à la déchetterie doit, en général, compter 2 euros minimum par kilogramme traité.

Olivier Fermé

• Plus d'informations sur : www.dechets-chantier.ffbatiment.fr